

ANNEXE

Macaron Stick'AIR : détermination des catégories avec la norme Euro du véhicule

Macaron correspondant								Hors catégorie
Véhicules électriques et hydrogène		✓						
Véhicules Gaz et hybrides rechargeables			✓					
Deux roues, tri -et quadricycles (catégorie selon l'OETV : motocycles - motocycles légers, motocycles-tricar - tricycles à moteur et quadricycles à moteur)   			Euro 4	Euro 3	Euro 2	Du 01.06.2000 au 30.06.2004*		Avant le 31.05.2000*
Voitures de tourisme 	Essence		Euro 5 et 6	Euro 4	Euro 2 et 3			Euro 1 et avant
	Diesel			Euro 5 et 6	Euro 4	Euro 3	Euro 2	
Véhicules utilitaires légers (catégorie selon l'OETV : voitures de livraison, tracteurs à sellette légers, tracteurs légers, chariots à moteur légers (transport de choses) et minibus (transport de personnes))  	Essence		Euro 5 et 6	Euro 4	Euro 2 et 3			Euro 1 et avant
	Diesel			Euro 5 et 6	Euro 4	Euro 3	Euro 2	
Poids-lourds, autobus et autocars (catégorie poids-lourds selon l'OETV : camions, véhicules articulés lourds, tracteurs à sellette lourds, tracteurs lourds et chariots à moteur lourds)   	Essence		Euro VI	Euro V	Euro III et IV			Euro II et avant
	Diesel			Euro VI	Euro V	Euro IV	Euro III	

* Les dates se réfèrent à la date de première mise en circulation des véhicules